

Agent.e technique du spectacle vivant et de l'événementiel

ORGANISME DE FORMATION

Lieu : CIAM, 35 rue Leyteire 33000 Bordeaux

Dénomination : Centre d'Informations et
d'Activités Musicale (CIAM)

Statut juridique : Association loi 1901

Déclaration en préfecture : 02/04/1985

Représenté par : Stéphane ALAUX -

Directeur

N° organisme de formation : 72330094733

SIRET : 334 008 653 00027 - APE 8552Z

CALENDRIER

Inscriptions : À partir du 1er février 2024

Formation (deux sessions par an) :

- du 2 septembre 2024 au 9 février 2025
- du 10 février 2025 au 30 juin 2025

Congés : du 21/12/2024 au 06/01/2025

Évaluations d'entrée : À partir du 15 février
2024

Durée de la formation : 490h dont 175h de
stage

Prix : 4950 €

MODALITÉS D'ACCES

Un dossier de candidature complet devra
être déposé avant le 1er juin 2024.

Une convocation vous sera envoyée pour
répondre en ligne à un questionnaire et
valider votre projet professionnel auprès du
jury lors d'un entretien oral.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de fin de formation
- Remise des habilitations obtenues

PUBLIC

Toute personne ayant pour projet de se
professionnaliser dans le secteur de la technique du
spectacle vivant et pouvant démontrer de sa
connaissance pour ce milieu professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Rendre les stagiaires opérationnels sur l'ensemble
des étapes participant au montage et au démontage
d'équipements, via l'apprentissage des principes
fondamentaux liés aux pratiques professionnelles
des techniques du son, de la lumière et du plateau.

Monter et démonter une installation sonore et
lumière, participer à la logistique de tout spectacle
vivant.

Développer ses compétences opérationnelles et
favoriser une intégration professionnelle à l'issue de
la formation.

PRÉ REQUIS

- Aptitudes physiques : Être en bonne forme
physique, en capacité de porter des charges
lourdes et ne pas avoir de contre-indications
(problèmes d'audition, problèmes de
dos, vertiges, problèmes de vue).
- Compétences comportementales liées au métier
envisagé : Résistance au stress/fatigue et bonne
forme physique, faire preuve d'une grande
motivation, aptitude au travail en équipe.
- Expérience professionnelle : connaissance du
milieu du spectacle vivant et du secteur technique
(par exemple les conditions d'exercice du métier),
par l'objet de stage ou d'expériences
personnelles (bénévolat dans un cadre associatif
par exemple) et/ou expériences professionnelles.

Contenus et modalités pédagogiques

HABILITATION (126h)

- Habilitation Électrique BS / BE Manoeuvre (norme NF C18-510) (21h)
- CACES Catégorie 3 (21h)
- Travail en hauteur (21h)
- Échafaudages roulant et fixe (21h)
- Gestes et postures appliquées (14h)
- Structure (Ponts, scène, pieds de levage, chapiteaux,...) (28h)

MATÉRIEL (77h)

- Gestion de parc Matériel (21h)
- Maintenance (Soudure, câbles et connectiques, entretien et diagnostic de panne...) (21h)
- Backline (14h)
- Régie plateau (Logistique praticables, stockage, chargement, déchargement) (21h)

SON, LUMIERE, REGIE (84h)

- Initiation Son (synoptique son) (35h)
- Initiation Lumière (synoptique lumière) (35h)
- Initiation Régie Générale et Environnement Professionnel (14h)

Formation d'entrée dans les métiers de la technique du spectacle vivant et de l'événementiel, l'agent technique assure la logistique, la manutention et opère lors d'un spectacle ou événement public pour concourir à sa réussite.

DIVERS (21h)

- Visites lieux (14h)
- Accompagnement stage (7h)

STAGES EN ENTREPRISE (175h/an)

